

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Mai 2010 - N° 42

En CHSLD, les cas isolés s'accumulent

Par Maurice Boucher

À chaque fois qu'un cas de maltraitance ou toute autre « *histoire d'horreur* » est rapporté dans les médias relativement à la qualité des services reçus par une ou des personnes résidentes d'un Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), la réaction immédiate du ministère de la Santé et des Services sociaux consiste généralement à ramener le problème soulevé à *un cas isolé*. Depuis quelques semaines, il semble que ces *cas isolés* se multiplient pour devenir des situations passablement répandues. Au point où le ministère n'offre aucune excuse et ne propose aucune intervention.

Suite à l'insistance répétée du Protecteur du citoyen, le gouvernement du Québec s'est enfin résigné à publier, discrètement, un rapport des visites d'appréciation de la qualité des services rendus aux personnes résidentes des CHSLD. Ce n'est que le 13 janvier 2010 que le ministère de la Santé et de Services sociaux s'est décidé à mettre en ligne le rapport des visites d'appréciation effectuées dans 137 établissements entre 2004 et 2007. La situation lamentable et pénible de la qualité des soins et services reçus par les résidents de plus de la moitié de ces CHSLD est peut-être l'explication de cette hésitation du ministère.

Les médias ont fait grand état des conditions portant atteinte à la dignité et au confort des personnes âgées concernées : mesures de contention abusives, délais inacceptables pour l'accompagnement aux toilettes dans 50% des cas, de même que pour les changements de culottes d'incontinence.

Du côté des repas, on a trouvé des éléments à améliorer dans 47% des cas. Entre autres, on rapporte que la nourriture en purée ne permet pas aux résidents de distinguer la saveur de ce qu'ils mangent. Il arrive de plus qu'un même employé doive assister jusqu'à huit résidents à la fois, ce qui fait que les assiettes ou plateaux sont parfois retirés avant qu'ils n'aient terminé leur repas.

Le ministère se dit dans l'impossibilité de dégager des conclusions de ce rapport, dû à l'absence de renseignements précis et il n'envisage pas d'intensifier ces visites d'appréciation, même si on a mis trois ans à visiter 137 établissements, et trois autres années pour en publier le rapport final. À ce rythme, il y a lieu de se demander en quelle année on aura fait le tour des quelque 400 CHSLD du Québec.

Pour compléter le tableau, Radio-Canada vient de démontrer, avec l'avis de nutritionnistes, que 30% à 60% des résidents de CHSLD souffrent de dénutrition. Des carences importantes en protéines ont été constatées chez ces personnes de 80 ans et plus, reliées à la façon dont elles sont nourries. Ces nutritionnistes affirment que ces cas

de dénutrition ont des effets néfastes sur la santé : affaiblissement des muscles provoquant des risques de chutes, diminution du système immunitaire, troubles de dyspepsie et pneumonies suite aux étouffements en mangeant.



Selon les nutritionnistes, manger n'est pas seulement une question de santé, mais c'est aussi un plaisir. L'absence de goût de ces mélanges mous préparés par des intervenants et la température des plats qui, dans 50% des cas, sont tièdes ou froids, sont autant de raisons qui incitent les résidents à ne pas manger suffisamment et, par conséquent, à présenter des troubles de santé. Le problème numéro un se situe au niveau de l'assistance et du temps consacré aux repas.

Ces résidents n'ont pas de voix, mais ils paient pour ces repas et les autres services. Ils sont donc en droit de s'attendre à un traitement convenable. Il est évident que leurs droits sont allégrement bafoués et que leur dignité et bien-être sont négligés. Le ministre Bolduc de la Santé et des Services sociaux avait décliné l'invitation à l'émission de Radio-Canada. Serait-il inondé de *cas isolés* ?

Dégraissier les Agences régionales ?

Par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

En 2003, Jean Charest avait promis d'abolir les Agences régionales de la santé et des services sociaux, ce qu'il n'a pas fait. Il a plutôt aboli les CLSC et les a intégrés aux gros CSSS. J'ai travaillé dans une Agence régionale (alors Conseil régional) il y a plus de 30 ans et j'ai suivi avec attention leur évolution. Je crois qu'on pourrait réduire leur budget de moitié sans dommage. Le réseau TVA a bien démontré que l'Agence de Montréal au moins a un taux d'encadrement pléthorique.

Il faudrait conserver leurs Directions de la santé publique (DSP) mais les alléger : elles devraient se concentrer davantage, par exemple, sur les plans régionaux de santé publique et ne pas encadrer indûment les plans locaux par des normes détaillées. Les intervenants locaux ont le savoir-faire requis. Quant aux Agences elles-mêmes, une partie de leurs activités consiste à surveiller, contrôler et approuver des dépenses parfois minimales effectuées par les Centres de santé et de services sociaux. Leur parasitisme va à l'encontre de la décentralisation souhaitée. Et l'argent économisé pourrait aller aux services directs aux usagers. Allons, M. Bachand, encore un effort pour être vraiment révolutionnaire (culturellement) !

L'intergénérationnel : la Charte et après ?

La charte intergénérationnelle adoptée lors du Parlement des sages de 2008 a soulevé passablement d'enthousiasme et d'intérêt pour l'avenir en terme d'activités relationnelles rapprochant les aînés de la génération qui les suit. Quelques actions intéressantes ont été réalisées dans les sections d'Alma, de St-Félicien, du Centre du Québec particulièrement et peut-être dans certaines autres sections.

Des actions concrètes et la mise en œuvre d'outils pour favoriser un mieux vivre ensemble et resserrer les liens entre les générations sont indispensables. C'est ce qu'a démontré notre Parlement intergénérationnel, notamment dans une société comme la nôtre, avec nos valeurs de partage, de solidarité et notre culture basée sur l'ouverture aux autres, sur notre respect pour les aînés, notre capacité d'adaptation aux changements sociaux ou politiques.



Quels sont ces moyens, ces activités, ces projets que notre imagination doit mettre en œuvre pour favoriser la cohésion sociale et combattre l'âgisme et ces préjugés liés à l'âge ? Ce n'est pas simple, mais des initiatives truffées de témoignages de vie, des démonstrations de réciprocité entre les différentes générations, des échanges de compétences et de connaissances sont possibles. Les sections de l'AQDR sont en mesure d'initier des activités de terrain pour favoriser l'intergénérationnel comme lien social, porteur d'une volonté de mieux vivre ensemble.

Un comité mis sur pied par une section pourrait envisager des projets dans plusieurs milieux, par exemple :

- L'économie : avec des rencontres de jeunes entrepreneurs avec de professionnels retraités.
- La culture : avec des ateliers sur la mémoire d'un quartier ou la généalogie.
- L'urbanisme et le logement : par une intervention auprès des gouvernements municipaux pour l'examen de projets de logements partagés entre étudiants et retraités ou la mise sur pied de réseaux d'entraide et autres formes d'échanges.
- L'éducation : par l'organisation d'activités de formation de représentants des deux générations ou l'intervention de personnes retraitées dans les écoles, etc.

Il existe en Belgique une association appelée *Atoutage* qui se spécialise dans les projets intergénérationnels. Elle vient de publier un ouvrage intitulé : [Comment développer une action intergénérationnelle](#). C'est un guide pratique pour concevoir, améliorer et évaluer un projet intergénérationnel. On y trouve des suggestions pour des projets qui répondent à des besoins concrets favorisant le respect et la solidarité entre les générations. C'est publié aux Éditions Boeck avec le soutien de la fondation Roi Beaudoin du Cera et de la Commune d'Etterbeek. Source: <http://www.senioractu.com> – 24 mars 2010

Trop vite ou trop lent?

Par Diane Gariépy

J'étais dans la cinquantaine, je crois. Mon mari et moi avons été invités à dîner par une personne âgée à la cafétéria du Centre où elle demeurerait. C'est là que j'ai réalisé que les personnes âgées déambulent len-te-ment et que j'aurais dû faire plus attention en transportant mon bol de soupe, arrêter de tout faire au pas de course. Soupe renversée, excuses, guenille, rinçage...

Aujourd'hui, c'est moi, la vieille qui va lentement. De plus en plus lentement. Quand je fais mon épicerie au supermarché, je suis toujours bousculée par le rythme de la caissière : on me remet dans la main gauche des billets de 10 et de 5 dollars, la monnaie sur ces dollars de papier, et la longue bande de reçu de caisse par-dessus le tout, pendant que, de la main droite, je déplie mes sacs en jetant un coup d'œil final sur les chiffres à l'écran. Devant moi, il y a le panier d'épicerie à pousser de mon coude droit et, déjà, sur ma gauche, la caissière a passé 7-8 articles de la commande du client suivant ! Sérieusement, croyez-vous que j'ai le temps de vérifier si le change est exact ?

Quand je dois aller passer des examens à l'hôpital ou me faire expliquer des médicaments à la pharmacie, souvent, ça va trop vite. On dirait que les professionnels ne réalisent pas que nous, on a de la misère à intégrer des directives à toute vitesse : *« Ce médicament est à prendre aux jours impairs, dix minutes avant de prendre l'autre médicament en gélules, à jeun, avec un verre de lait si vous n'êtes pas allergique au lait, sinon téléphonez à votre médecin et demandez à sa secrétaire si vous pouvez prendre du « X » qui est moins cher que le « Y » quoique un peu irritant pour l'estomac; ensuite, le soir des jours pairs... »*. Moi, c'est ça qui me rend le plus malade !

Je pense qu'il est de notre survie et de notre responsabilité de faire réaliser aux plus jeunes qu'ils doivent ralentir pour permettre à tous les aînés de se sentir à l'aise et bienvenus partout. Il ne faut pas se gêner pour dire : *« Ça va un peu trop vite, là ; est-ce que vous pourriez aller un peu plus lentement ? »* ou *« Je n'ai pas très bien compris ; auriez-vous l'obligeance de recommencer, s'il-vous-plait ? »*.



Et le dire d'aplomb, avec une belle voix forte. Comme ça, tout le monde, autour, va devoir penser : *« C'est vrai : les personnes âgées ont besoin qu'on ralentisse. De toute façon, on vit de plus en plus dans un monde de fous. Tout va toujours trop vite. Nous aussi, on a besoin d'un peu plus de lenteur ! »*.

Un aveu en finissant cet article. Quand je suis prise pour attendre mon tour, au dépanneur du coin, je trouve que certaines personnes âgées exagèrent en prenant trop de temps pour se choisir des mini-lotos, des gratteux, des super-lotos, etc. Elles devraient savoir qu'elles seraient bien mieux d'encourager les tirages scolaires, ceux des associations de loisirs et autres œuvres à but non lucratif... C'est moins dommageable pour le portefeuille et pour notre société!

Des gestionnaires de haute qualité feront l'affaire

La logique du président de la Société d'assurance-automobile, John Harbour, nous mène à une impasse. Il dit qu'il a besoin d'avoir les *meilleurs* gestionnaires et qu'il doit alors leur verser des primes annuelles rondelettes pour obtenir leurs services. En fait, il n'a pas besoin d'avoir les *meilleurs*. Il pourrait se contenter d'avoir des gestionnaires *de haut niveau et très qualifiés*. Ils feraient le même travail et atteindraient les mêmes résultats. Cela lui coûterait moins cher. Et surtout, cela nous coûterait moins cher comme contribuables.

Si on suit la logique de John Harbour, chaque organisme public ou parapublic doit embaucher les *meilleurs* gestionnaires. Les entreprises privées aussi. Il n'y aura donc pas suffisamment de *meilleurs* gestionnaires. On devra les payer un million \$ chacun. Ce n'est pas sans raison que les salaires des joueurs de hockey ont été plafonnés, à un niveau indécent d'ailleurs. Et si on plafonnait les salaires des dirigeants de tout poil à des niveaux raisonnables ?

Décidément, quel mythe, ce concept de « meilleur », apprêté à n'importe quelle sauce et dans n'importe quel domaine !

J.F.

Sur la place publique

Pour l'AQDR, un budget qui va dans la mauvaise direction

Voici le [communiqué de presse](#) émis par l'AQDR à la suite du dernier budget québécois.

La Commission des droits de la personne prête à intervenir sur l'exploitation des personnes âgées

La Commission, par un [communiqué](#) publié le 1^{er} avril dernier, a annoncé une équipe spécialisée est prête à intervenir pour défendre et protéger les aînés victimes d'exploitation. Composée d'enquêteurs et d'enquêtrices, ainsi que d'un conseiller juridique, cette équipe peut intervenir directement et rapidement pour assurer la sécurité des personnes âgées et mettre fin aux situations d'exploitation. De plus, elle peut s'adresser, le cas échéant, aux tribunaux pour obtenir les mesures de protection appropriées.

SAVIEZ-VOUS QUE...?

... si vous souriez, vous avez des chances de vivre plus longtemps. Ne souriez pas ! C'est sérieux ! Des chercheurs de l'Université Wayne en Californie ont mené une étude qui en est venue à cette conclusion qui vient d'être publiée dans la très sérieuse revue américaine *Psychological Science*. Voilà une étude qui a de quoi redonner le sourire. Ils ont constaté une différence de 7 ans entre ceux qui font la gueule et ceux qui affichent un large sourire.

Source : www.senioractu.com 25 mars 2010

... Florie Baldwin n'a jamais fumé et n'a bu que très peu d'alcool dans sa vie. « *Elle est très, très en forme* », dit sa fille de 89 ans. Elle ne prend pas de médicament, elle ne souffre de rien. Il faut dire qu'elle se fatigue rapidement et que ses souvenirs s'effacent petit à petit. Après tout, elle a quand même l'âge respectable de 114 ans. Elle vit à Leeds, dans le nord de l'Angleterre. Elle a pris sa retraite à 75 ans d'une société d'ingénieur. Selon son petit-fils de 64 ans, son patron a dû employer trois personnes pour effectuer le travail qu'elle faisait. Elle est l'une des 4 personnes les plus âgées au monde..

Proverbe chinois

... même si notre gouvernement du Québec est en déficit, même si une grande partie de la population s'inquiète des effets du budget Bachand, 19 Québécois s'en tirent pas trop mal. Ils figurent dans la liste des 100 Canadiens les plus riches. Dix d'entre eux sont milliardaires. C'est Paul Desmarais de Power Corporation qui domine avec une fortune de 4,41 milliards \$ alors que la famille de Gaspé Beaubien arrive bonne dernière avec un maigre 430 millions \$. L'avoir de ces 19 Québécois totalise le montant de 24,7 milliards \$ On y retrouve les Saputo, Bronfman, Bombardier, Coutu, Laliberté et compagnie. Donc; 42% du budget total du Québec.

Source : <http://argent.canoe.ca/> 7 décembre 2006 et 19 novembre 2009

... un chercheur allemand estime que la carence en vitamine D dans la population coûte très cher. Si l'on corrigeait cette carence, des millions de dollars pourraient être économisés. Selon lui, les apports recommandés en vitamines D devraient être multipliés par deux. Il déplore en particulier la politique dans de très nombreux pays qui déconseille de s'exposer au soleil, privant ainsi les citoyens de la vitamine D synthétisée grâce à l'exposition solaire.

Source: <http://www.lanutrition.fr>



LA BONNE TECHNIQUE

La petite Amélie rapporte son bulletin à la maison.

Un bon bulletin; beaucoup de "A" et seulement quelques "B". Cependant sa prof. avait inscrit au bas du bulletin: « *Amélie est une fille intelligente, mais elle a un défaut; elle parle trop à l'école. J'ai une idée pour qu'elle perde cette mauvaise habitude, je crois que je vais réussir* ». Le père d'Amélie qui a signé son bulletin a écrit une note à l'endos: « *Amélie tient cette habitude de sa mère, s'il-vous-plait, laissez-moi savoir si votre idée a réussi.* »

LA BONNE RÉPONSE

Réponses d'élèves à l'examen de français au primaire (véridique) et drôle surtout...
C'est quand les enfants sont sérieux qu'ils sont drôles !

1. Dans la phrase "*Le voleur a volé les pommes*", où est le sujet ?
En prison.
2. Le futur du verbe "je baille" est... ?
Je dors.
3. Que veux dire l'eau "potable" ?
C'est celle que l'on peut mettre dans un pot.
4. Qu'est-ce qu'un oiseau migrateur ?
C'est celui qui ne peut se gratter que la moitié du dos.
5. Que faire la nuit pour éviter les moustiques ?
Il faut dormir avec un mousquetaire.
6. À quoi sert la peau de la vache ?
Elle sert à garder la vache ensemble.
7. Pourquoi le chat a-t-il quatre pattes ?
Les 2 devant servent à courir, les 2 derrière à freiner.
8. Quand dit-on "chevaux" ?
Quand il y a plusieurs chevaux
9. Qui a été le premier colon en Amérique ?
Christophe.
10. Complétez les phrases suivantes :
À la fin les soldats en ont assez...d'être tués.
Je me réveille et à ma grande surprise...je suis encore vivant.
La nuit tombée... le renard s'approcha à pas de loup.
11. Pourquoi les requins vivent-ils dans l'eau salée ?
Parce que dans l'eau poivrée, ils tousseraient tout le temps.

Ma préférée

12. L'institutrice demande : Quand je dis «je suis belle», quel temps est-ce ?
Le passé, madame.

LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef: Maurice Boucher

Correction et mise en page: Anne Falcimaigne

Sous la responsabilité du Comité des communications de l'AQDR

Numéro de juin 2010 de La force des s@ges

Faites parvenir vos textes avant le 15 mai à

maubou@oricom.ca